

Les aménagements cyclables

1. Seriez-vous favorable à passer toute la ville de Versailles en zone 30, la vitesse à 50 restant l'exception comme à Grenoble ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui.

C'est prévu dans notre programme. <https://viverversailles.org/>

2. Seriez-vous favorable à expérimenter, comme à Strasbourg, Bordeaux ou Dijon, des « vélorues »- axes où les vélos peuvent circuler au milieu de la route sans être doublés par des voitures (imposant aux automobilistes à cohabiter sans s'octroyer la place dominante) ; cette formule ne nécessite pas d'aménagement cyclable particulier excepté la pose de panneau et sécurise cyclistes et piétons dans les zones de fréquentation dense ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui.

Et nous avons dans notre programme le projet de mettre en oeuvre au moins une zone apaisée par quartier (dite zone de rencontre). La zone est à choisir par le conseil de quartier. Dans ces zones le piéton est prioritaire sur le cycliste qui est prioritaire sur l'automobiliste. <https://viverversailles.org/>

3. Dans la liste des points noirs, certains retiennent toute notre attention pour la prochaine mandature : que comptez-vous faire pour :

- Terminer l'aménagement cyclable du boulevard de la République ?
- Sécuriser les déplacements des cyclistes rue des Chantiers, rue du maréchal Foch, rue du Maréchal Joffre (Solutions possibles : supprimer du stationnement de voitures ; y instaurer des vélorues ?)

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui pour terminer l'aménagement cyclable du boulevard de la République.

Oui pour mettre au fin au stationnement illégal et toléré sur les trottoirs d'une partie de ce boulevard.

Oui pour sécuriser les déplacements des cyclistes sur les rue des Chantiers, rue du maréchal Foch, rue du Maréchal Joffre. Parmi les solutions, nous pouvons aussi en plus mettre en oeuvre pour les entrées dans Versailles une voie pour les véhicules à 4 roues et une voie pour les cyclistes.

4. Le maire de Versailles est aussi le président de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc qui a la compétence pour les aménagements cyclables hors agglomération :

- Comptez-vous mettre en place une instance de concertation avec les associations d'usagers pour définir avec eux les priorités de liaison pour un cyclisme au quotidien entre les communes de l'agglomération ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui car c'est un sujet de sécurité publique. Il s'agit de la sécurité et de la santé de nos concitoyens. La santé des poumons des versaillaises et des versaillais. Des plus jeunes aux plus âgés.

5. Le collectif Vélo Île-de-France, dont VéloVGP est membre, travaille sur un projet de

réseau express régional vélo (RER V). L'objectif ? Munir la métropole parisienne d'axes structurants pour faciliter le déplacement du cycliste au quotidien. Un de ces axes permettrait de rejoindre le pont de Sèvres depuis l'ouest parisien dont Versailles. La Région Île de France est très à l'écoute de ce projet

· Nous demandons que les élus à la ville de Versailles soutiennent notre projet.

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :
Nous soutenons ce projet entièrement et pleinement.

Stationnement et vol des vélos

L'usage de la bicyclette se développe à Versailles, le manque de places de stationnement à certains endroits est patent.

1. Le stationnement dans les gares :

· Notre demande : Offrir aux cyclistes un stationnement sécurisé fermé à proximité de toutes les gares de Versailles.

Les bicyclettes trop nombreuses n'arrivent plus à stationner à la gare rive droite.

L'installation d'un grand parking à vélos à Rive Droite devient une priorité. L'aide de la région Ile de France devrait faciliter la tâche.

En effet, la Région Île de France vient de voter un financement particulier inclus dans son « Plan vélo » pour augmenter les places de stationnement vélos à 50 000 places d'ici 2025 dans les gares. La gare Rive Droite pourrait en bénéficier.

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Notre programme prévoit un plan très ambitieux de stationnement de vélos. Il conviendra d'offrir des espaces sécurisés en particulier à proximité des gares. Nous pensons que ces installations permettront de limiter en partie l'usage de l'automobile ce qui va libérer des places de parking autos et ce qui va sécuriser les habitants grâce à la convivialité et grâce à la baisse de la pollution atmosphérique. <https://vivroversailles.org/>

2. Les stationnements vélos en dehors des gares :

La ville a déjà augmenté le nombre de places de stationnement offertes, mais leur nombre est encore insuffisant. Il faut multiplier les places de stationnement devant les cinémas, les commerces (Monoprix) et devant ce qu'on appelle les pôles générateurs de flux sans pour autant gêner la circulation de piétons sur les trottoirs

· Seriez-vous favorable à la création des places de stationnement vélos sur la chaussée au même titre que les voitures ou les motos.

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :
C'est dans notre programme. <https://vivroversailles.org/>

· Seriez-vous prêt à expérimenter une installation de racks vélos provisoires les jours de marché à Notre-Dame (surtout le dimanche) qui pourrait contribuer à désengorger les lieux.

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :
Très bonne idée.

· les bandes cyclables sur l'avenue de Paris ont été supprimées provisoirement pour augmenter les places de stationnement de voitures et camionnettes pendant la construction du nouveau parking vélo. Nous demandons que les bandes cyclables de l'avenue de Paris soient redessinées.

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :
Oui.

3. Le vol des vélos :

· Quelle stratégie comptez-vous mettre en oeuvre pour améliorer la lutte contre ce fléau en particulier aux abords des gares ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Notre programme prévoit un important montant financier et très ambitieux dispositif de budget participatif.

Et nous pensons que l'intelligence est le plus souvent parmi les usagers.

Nous consulterons les associations d'usagers, nous testerons des solutions, nous irons voir les solutions mises en oeuvre ailleurs.

· Que comptez-vous faire pour récupérer les 80 places de stationnement sécurisés en surface perdus devant la gare des Chantiers, inscrites pourtant dans l'enquête publique du PEM Chantiers ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Idem que la réponse 1. <https://vivreversailles.org/>

4. Le stationnement résidentiel :

L'habitat ancien est prépondérant à Versailles. Les cours d'immeubles ne peuvent pas recevoir d'abrivélo. Le coefficient d'occupation des sols (COS) étant bien souvent au maximum, les services de l'urbanisme n'accordent pas le permis de construire. La difficulté de mettre son vélo à l'abri est un des freins à l'utilisation de la bicyclette :

· Seriez-vous prêt à proposer la création d'abri vélos sécurisés pour du stationnement résidentiel sur la voie publique d'une dizaine de places répartis dans la ville là où l'habitat ancien est prépondérant (exemple à Lille)

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui

· Seriez-vous favorable à l'utilisation des parkings souterrains pour les cyclistes (parking Boulevard de La Reine par exemple).

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui et gratuit bien évidemment.

Location de vélos et VeloStation

1. Envisagez-vous de mettre en place une location de vélo ou d'EDP à la journée permettant en particulier aux touristes de rejoindre le château depuis les gares ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui. C'est en tout cas à tester.

2. Seriez-vous favorable à la création d'une vélostation qui ferait de la location de vélos (voir ci-dessus) de la réparation de vélos, du gardiennage de vélos

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui et en particulier en utilisant les ressources commerçantes locales déjà existantes.

3. Versailles Grand Parc vient d'installer des équipements de type outillage simple et matériel de gonflage à Vélizy et à Viroflay. Pourrait-il y en avoir à plusieurs points dans la ville de Versailles, notamment proche des gares ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Oui. C'est dans notre programme. <https://vivroversailles.org/>

Incivilités

1. Comptez-vous installer de la vidéo verbalisation permettant de protéger les vélos contre les incivilités des véhicules à moteur, et de protéger les piétons contre l'abus de circulation des cyclistes ou EDP sur le trottoir.

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Le sujet pourra être testé. Et en même temps nous préférons toujours les solutions d'apaisement global. Nous pensons aux signalisations en entrée de ville. Nous pensons aussi à tester des zones sans plus aucune signalisation.

Grâce à la sécurisation généralisée et à la diminution des limitations de vitesse la circulation cycliste va augmenter et la circulation automobile va cesser. Cet effet ciseau va permettre la diminution des incivilités. Notre intention est est que Versailles redevienne une ville pour les versaillaises, pour les versaillais et pour les personnes y ayant une activité.

Nous soutiendrons toute action qui limitera le transit par Versailles.

2. Le stationnement des véhicules de livraison sur les bandes cyclables empire semaine après semaine avec le développement des achats sur Internet. La ville prévoit-elle d'augmenter les places de livraison en journée ?

Réponse de Vivre Versailles - écologie citoyenne :

Nous utiliserons toutes nos ressources pour limiter les achats par internet. Ce sont d'autres sujets liés au développement économique local.

<https://vivroversailles.org/>